

## SERVICE RESTAURATION & HEBERGEMENT 2023

	Tarif jour	de Janv à Mars	de avril à juin	de sept à déc 2023	TOTAL ANNUEL
<b>INTERNAT FORFAIT</b>	<b>8,91 €</b>	<b>481,14€</b> ou si prélèvt - janv : 160,38 - fév : 160,38 - mars: 160,38	<b>321,37€</b> ou si prélèvt - avril : 107,12 - mai : 107,12 - juin : 107,13	<b>623,70€</b> ou si prélèvt - oct : 207,90 - nov : 207,90 - déc : 207,90	<b>1 426,21 €</b>
<b>DEMI-PENSION 5 JOURS FORFAIT</b>	<b>3,41 €</b>	<b>184,14€</b> ou si prélèvt - janv : 61,38 - fév : 61,38 - mars 61,38	<b>123,16€</b> ou si prélèvt - avril : 41,05 - mai : 41,05 - juin : 41,06	<b>238,70€</b> ou si prélèvt - oct : 79,57 - nov : 79,57 - déc : 79,56	<b>546,00 €</b>
<b>DEMI-PENSION 4 JOURS FORFAIT</b>	<b>3,41 €</b>	<b>150,04€</b> ou si prélèvt - janv : 50,01 - fév : 50,01 - mars 50,02	<b>95,80€</b> ou si prélèvt - avril : 31,93 - mai : 31,93 - juin : 31,94	<b>190,96€</b> ou si prélèvt - oct : 63,65 - nov : 63,65 - déc : 63,66	<b>436,80 €</b>
<b>DEMI-PENSION 3 JOURS FORFAIT</b>	<b>3,41 €</b>	<b>112,53€</b> ou si prélèvt - janv : 37,51 - fév : 37,51 - mars 37,51	<b>71,85€</b> ou si prélèvt - avril : 23,95 - mai : 23,95 - juin : 23,95	<b>143,22€</b> ou si prélèvt - oct : 47,74 - nov : 47,74 - déc : 47,74	<b>327,60 €</b>
<b>ELEVE EXTERNE TICKET</b>	<b>4,10 €</b>				

Une fiche d'inscription restauration sera remise aux élèves en début d'année par le professeur principal

Elle devra être renseignée, signée par le responsable légal de l'élève et rendue au professeur principal accompagnée d'un RIB

L'inscription à la restauration est valable toute l'année scolaire

Les changements de forfait sont cependant possibles sur demande écrite au chef d'établissement, au minimum 15 jours avant le début du trimestre suivant

Les factures sont envoyées par mail au responsable financier

### **Service social auprès des familles :**

Une assistante sociale est à votre écoute pour toute difficulté liée à la scolarité des élèves et notamment pour les difficultés de paiement des frais scolaires

Vous pouvez la joindre les mercredis, jeudis, et vendredis matin au 04.67.63.68.63 ou lui écrire à l'adresse suivante : [laurence.vincent@ac-montpellier.fr](mailto:laurence.vincent@ac-montpellier.fr)

### **Pour plus de renseignements concernant :**

- La facturation
- Les modalités de paiement

Se reporter au règlement intérieur du service annexe d'hébergement mis en ligne sur le site du Lycée